

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 8			
Code	PAEG3B45ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	32 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be) Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but, à partir de notions neurophysiologiques théoriques, d'amener les étudiants à une performance plus pratique dans ce domaine.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu ;
- (2) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours théoriques et pratiques ;
- (3) d'appliquer la récoltes de données aux concepts de l'ergothérapie et de la psychomotricité ;
- (4) de connaître le vocabulaire associé aux concepts de la psychomotricité et de l'ergothérapie ;
- (5) d'identifier, d'expliquer et de réaliser les différentes activités liés au tonus en lien avec l'environnement physique et humain.
- (6) de mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.
- (7) d'expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine.
- (8) d'élaborer un processus ergothérapique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG3B45ERGA	Neurophysiologie 2	8 h / 2 C
PAEG3B45ERGB	Rééducation cognitive	12 h / 2 C
PAEG3B45ERGC	Neuropsychologie	12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG3B45ERGA	Neurophysiologie 2	20
PAEG3B45ERGB	Rééducation cognitive	20
PAEG3B45ERGC	Neuropsychologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Neurophysiologie 2			
Code	16_PAEG3B45ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	8 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'étude des rôles fonctionnels du cortex (neuropsychologie) et du fonctionnement des

fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation) et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul : de mémoriser, connaître, et décrire le rôle fonctionnel du cortex et le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation) et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques (C6.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Associations cérébrales (introduction et rappels; associations intra-hémisphériques: aires associatives, fibres blanches, organisation, latéralisation fonctionnelle, cortex pré-frontal et ses lésions, cortex frontal et ses lésions, cortex temporal et ses lésions, cortex pariétal et ses lésions, cortex temporo-occipital et ses lésions; association inter-hémisphériques: décussation des projections primaires ascendantes et descendantes, fibres commissurales, rôles du corps calleux); Attention (définitions, composantes principales dans les processus attentionnels, l'attention comme alerte, l'attention sélective); Apprentissage et mémoire (différents types d'apprentissage, différents types de mémoire, cervelet : mémoire procédurale, hippocampe : mémoire déclarative, effet de l'âge sur la mémoire, structures du système nerveux central impliquées dans les différents types de mémoire, facteurs influençant la mémorisation).

Démarches d'apprentissage

Huit heures de cours théorique par utilisation du système multimédia. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques lorsque cela est possible. Questionnement aux étudiants pour favoriser la réflexion.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

Boisacq-Schepens, N. et Crommelinck, M. (2004). Neurosciences. Paris: Dunod.

Purves, D., Augustine G., Fitzpatrick, D., Hall, W., LaMantia, A-S. et McNamara, J. et Williams, M. (2005).

Neurosciences + CD-ROM - Collection Neurosciences et cognition (3ème édition). Bruxelles: De Boeck.

Vibert, J-F., Sebille, A., Lavallard-Tousseau, M-C., Mazières, L. et Boureau, F. (2005). Neurophysiologie : De la physiologie à l'exploration fonctionnelle -Campus illustré. Paris: Elsevier.

Supports

Les copies des présentations powerpoint du cours sont disponibles sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en Q1 et Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rééducation cognitive			
Code	16_PAEG3B45ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours aborde les concepts théoriques de la neuropsychologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu (C1.3,C1.5)
- (6) de mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.(C 1.3, C1.5)
- (7) d'expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine. (C1.3)
- (8) d'élaborer un processus ergothérapique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive (C6.1, C6.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- 1- Introduction sur le métier de neuropsychologue
- 2- les fonctions attentionnelles, l'héminégligence.
- 3- les systèmes de mémoire
- 4- les gnosies
- 5- les praxies
- 6- le langage
- 7- les fonctions exécutives
- 8- le vieillissement normal et les démences.

Démarches d'apprentissage

cours théoriques

Dispositifs d'aide à la réussite

disponibilité du professeur à chaque cours

Ouvrages de référence

SERON, VAN DER LINDEN, traité de neuropsychologie clinique tome1, Ed Solal, 2000, 494p

SERON, VAN DER LINDEN, traité de neuropsychologie clinique tome2, Ed Solal, 2000, 356p

AZOUVI, PERRIER, VAN DER LINDEN, L'enseignement en neuropsychologie, études de cas, Ed Solal, 1999, 296 p

SEVE FERRIEU, Neuropsychologie corporelle, visuelle et gestuelle, Ed masson, 1995, 172p

GIL, Abrégé de neuropsychologie, Ed Masson, 1996, 270p

Supports

power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'examen écrit est commun avec l'examen de rééducation cognitive . Toutefois, la note de neuropsychologie sera bien distincte de celle de rééducation cognitive.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies	136 Rue Trieu Kaisin	6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Neuropsychologie			
Code	16_PAEG3B45ERGC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emilie BRASSET (emilie.brasset@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage se veut pratique et en lien direct avec le cours de rééducation neurologique. Elle a pour but de donner aux étudiants des techniques de rééducation cognitives utiles dans leur pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui soutiennent le développement d'un individu ; (C4.1)
- (2) de récolter et d'analyser des données prises durant les différentes séquences de cours théoriques et pratiques ;(C4.1)
- (6) de mémoriser, connaître, et décrire le fonctionnement des fonctions supérieures (attention, apprentissage, mémorisation), des processus émotionnels et motivationnels de l'homme sain et d'établir des liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.(C1.3, C4.1, C4.2)
- (7) d'expliquer les mécanismes neuropsychologiques qui sous-tendent l'occupation humaine.(C4.1, C6.1)
- (8) d'élaborer un processus ergothérapique, sur base d'une vignette clinique, dans le cadre de la rééducation cognitive.(C6.1,C6.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le langage et ses troubles
les mémoires
les agnosies visuelles
les apraxies
les traumatismes crâniens cérébraux
le syndrome frontal.

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques et exercices pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du professeur à chaque cours

Ouvrages de référence

SERON, JEANNEROD, Neuropsychologie humaine, Madarga, 1994

BERGEGO, AZOUVI, Neuropsychologie des traumatismes crâniens graves de l'adulte, Solal, Paris, 1996

LE GALL, AUBIN, Apraxies et désordres apparentés, Paris 1996

RIDDOCH, HUMPHREYS, Cognitive neuropsychology an rehabilitation, édition lawrence Erlbaum,1994

VAN DER LINDEN, les troubles de la mémoire, Bruxelles, Madargue, 1999

BRUYER, VAN DER LINDEN, Neuropsychologie de la mémoire humaine, presse universitaire de Grenoble, 1991

GIL, Abrégé de neuropsychologie, Masson, Paris, 1998

Supports

Powerpoint, Articles, films.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'examen est commun avec l'examen de rééducation cognitive. Toutefois, la note de rééducation cognitive sera distincte du cours de neuropsychologie.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).